

Communauté de Communes Pays Haut Val d'Alzette



2024

Rapport annuel d'activité



Patrick RISSER
Président de la
Communauté
de Communes
Pays Haut Val
d'Alzette

ÉDITO

Comme chaque année, ce rapport d'activité illustre les actions menées par notre intercommunalité au service de ses habitants. Il témoigne de notre engagement à faire avancer notre territoire, malgré les défis rencontrés.

Petite enfance : continuer à avancer malgré les difficultés

Le service de la "petite enfance" a connu une période de tensions importantes, en particulier liées au manque de personnel. La proximité du Luxembourg a accentué les difficultés de recrutement. Notre réponse à cette épineuse problématique a été rapide et collective. Nous avons tout d'abord réduit temporairement le nombre d'enfants accueillis dans nos structures. Grâce à un travail partenarial solide avec les Caisses d'allocations familiales et les services de la Protection Maternelle Infantile des départements de Meurthe-et-Moselle et de la Moselle, et je les remercie vivement, nous avons pu maintenir un accueil de qualité pour les familles et même poser les bases de nouveaux projets : la mise en service d'un Lieu d'Accueil Enfants Parents dès janvier 2025 et une nouvelle microcrèche à Cantebonne (Villerupt) dont l'ouverture est prévue en janvier 2026. Je tiens à souligner le travail important des services et de nos collaborateurs dans la gestion de ces dossiers.

Le très haut débit pour tous : une décennie d'efforts récompensée

En 2014, notre intercommunalité a choisi de prendre la compétence "télécommunication" avant de la confier à Moselle Fibre avec qui nous avons pu piloter le déploiement de la fibre optique. Dix années de travail, de coordination et parfois de

défis techniques ont été nécessaires pour couvrir l'ensemble du territoire. Aujourd'hui, toutes les communes sont fibrées ou sont en passe de l'être. Certes, les modalités ont été différentes : Moselle Fibre est acteur pour la partie mosellane, Orange pour la Meurthe-et-Moselle. Mais le résultat est là. Nous avons investi pour cela, notamment à travers un financement à hauteur de 400 € par prise sur le secteur mosellan, preuve de notre engagement pour une égalité d'accès aux services numériques, partout et pour tous.

Environnement : trier mieux, pour demain

La prise en compte des enjeux environnementaux est aujourd'hui incontournable. Le tri des déchets, leur recyclage, la réduction des déchets à la source sont devenus des obligations, mais aussi des réflexes citoyens à encourager. En 2024, nous avons renforcé nos actions : lancement de la collecte des biodéchets, développement du compostage individuel et partagé, consolidation des services de collecte et de déchèterie. Les bonnes pratiques de tri sont essentielles. Elles sont toutes rappelées sur notre site internet à l'adresse : <https://ccphva.com/collecte-des-dechets>

Et pour 2025...

L'année 2025 s'annonce tout aussi dense, avec de nouveaux défis à relever, toujours au service de nos communes et de leurs habitants. Fidèles à notre mission de proximité, nous continuerons d'agir, avec exigence et responsabilité, pour un territoire solidaire, attractif et tourné vers l'avenir.

Très bonne lecture à toutes et tous !



LA CCPHVA - P.4



LES AMÉNAGEURS DU TERRITOIRE - P.10



FIBRE / SIG - P.13



TOURISME - P.16



MOBILITÉ - P.20



SANTÉ - P.23



PISCINE - P.26



TEMPS FORTS 2024 - P.8



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - P.12



PETITE ENFANCE - P.14



CULTURE - P.18



HABITAT / URBANISME - P.22



PÔLE ENVIRONNEMENT - P.24



UNE ORGANISATION, DES FINANCES - P.27

LE TERRITOIRE



- Légende**
- Emprise Opération d'Intérêt National (OIN)
 - Limites communales
 - Espace Naturel Sensible de Micheville (ENS)
 - Siège de la Communauté de Communes (CCPHVA)
 - Déchèterie communautaire
 - Piscine intercommunale
 - Multi-accueil et Relais Petite Enfance (CCPHVA)
 - Parcs éoliens
 - PRELUDE (Production d'énergie renouvelable - électricité / chaleur)
 - Parking couvert
 - Borne(s) de recharge véhicules électriques (CCPHVA)
 - Lycée Saint-André (Hôtellerie et métiers de l'Optique)
 - Pôle culturel l'Arche
 - Écomusée des mines de fer de Lorraine
 - Musée archéologique d'Audun-le-Tiche (SAHLA)
 - Festival du Film Italien
 - Aérodrome Micheville Air Park
 - Stand de tir - La Balistique
 - Étangs
 - Site d'escalade
 - Grotte diacise
 - Randonnée - Point de départ sentiers POIPR
 - Randonnée - Circuit Transfrontalier de l'Acier (France / Luxembourg)
 - Itinéraires de promenade en réalité augmentée
 - Parcours de course d'orientation
 - Parcours de santé avec espace fitness
 - Chevalement de mine
 - Camp de concentration - Mine de Thil
 - Site Monument Historique « Le Calvaire » (temple gallo-romain, nécropole mérovingienne, chemin de Croix et oratoire Sainte-Barbe)
 - Aqueduc gallo-romain
 - Château d'Ottange (ruines)
 - Chapelle de Bassompierre

éco
cité

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA
CROISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

eclor
PLATEFORME DE TERRITOIRE INTELLIGENT
- PAYS HAUT VAL D'ALZETTE -

0 1 2 km
Réalisation : SIG CCPHVA 07/2023

LA CCPHVA EN QUELQUES CHIFFRES



8 communes
72,88 km²



5 Labels
ÉcoCité
TEPCV
Territoire Engagé Transition Écologique ★★
Territoire d'Industrie
Industrie 4.0



32 conseillers
communautaires



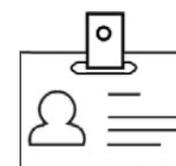
29 778
habitants ¹



+ 583 habitants
entre 2020 et 2022 ¹



794 étudiants
(TA : 18-24 ans) ¹



9,6 %
de chômage
(TA : 15-64 ans) ¹



708
entreprises ²



Population NOMOS + ³ :
4^e place



27,5 ha
à vocation habitat



15 zones
à vocation économique ⁴



35,99 GWh
d'électricité produite ⁵

¹ Sources : Insee, RP2022

² Sources : Insee, Système d'information sur la démographie d'entreprises (SIDE) en géographie au 01/01/2024.

³ NOMOS+ : Nord Moselle+ est une association composée des communautés d'agglomération Portes de France-Thionville et du Val de Fensch, ainsi que des communautés de communes Cattenom et Environs, Bouzonvillois Trois Frontières, de l'Arc Mosellan et du Pays Haut Val d'Alzette.

⁴ Sont incluses les zones aménagées et les terrains identifiés pour un potentiel aménagement futur.

⁵ L'électricité produite par les 2 parcs éoliens correspond à environ la moitié de la consommation électrique du territoire intercommunal, selon les aléas du vent.

LES COMPÉTENCES DE LA CCPHVA



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



GESTION DES DÉCHETS



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



HABITAT



GEMAPI



PETITE ENFANCE



MOBILITÉ



CULTURE



NUMÉRIQUE FIBRE



URBANISME



TOURISME



ENVIRONNEMENT



ÉNERGIES RENOUVELABLES



SANTÉ



ÉCLAIRAGE PUBLIC



PISCINE



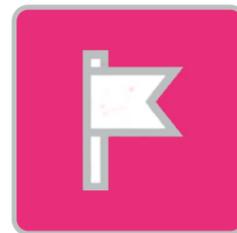
CITOYENS FRANÇAIS ITINÉRANTS



SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

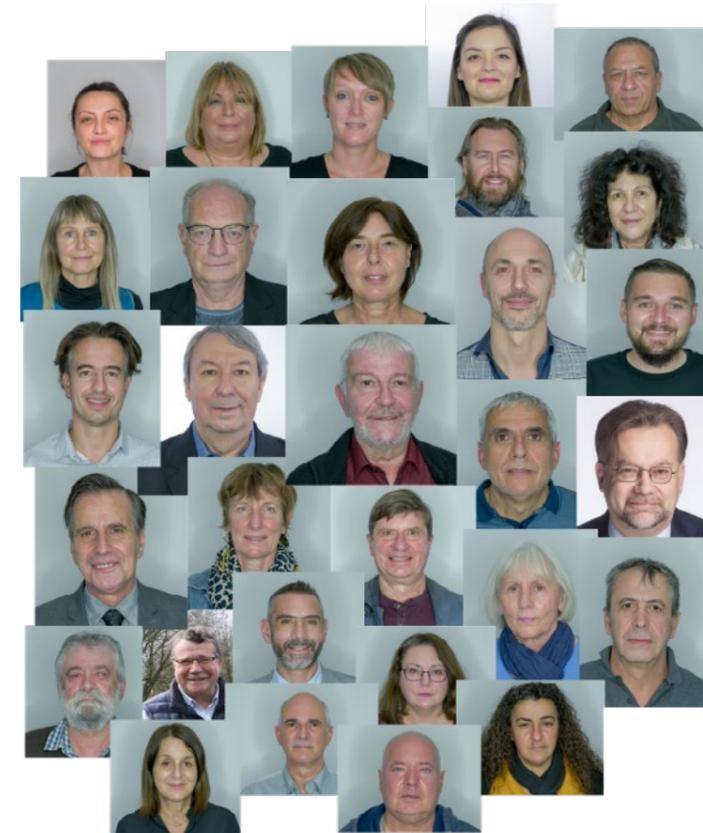


BALAYAGE VOIRIE



RELATIONS TRANSFRONTALIÈRES

L'ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE



Action sociale d'intérêt communautaire

Depuis 2015, la CCPHVA agit pour favoriser l'installation de professionnels de santé sur le territoire, notamment à travers la création d'une maison de santé pluridisciplinaire.

Face aux difficultés à fédérer les professionnels autour d'un projet intercommunal, et à la montée de projets portés directement par certaines communes, la CCPHVA a proposé de leur rendre cette compétence. Cela permettrait de soutenir les projets locaux tout en respectant le cadre juridique de l'intercommunalité.

Cependant, une commune s'est opposée à cette restitution. Par conséquent, la compétence reste exercée par la CCPHVA.

Compétences eau et assainissement

La CCPHVA a poursuivi les démarches en vue du transfert obligatoire de ces deux compétences aux intercommunalités, conformément à la loi. Des échanges ont eu lieu avec les communes pour préparer cette évolution. La législation a supprimé l'obligation de transfert de ces compétences aux EPCI. Dans ce contexte, les communes ont décidé de ne pas les transférer à la CCPHVA.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Président :

M. Patrick RISSER

Vice-présidents :

M. Stéphan BRUSCO (Thil), M. Sébastien REHIBI (Villerupt), M. Claude BOCEK (Audun-le-Tiche), Mme Marie-Rose FRIIO (Ottange), M. Carmelo LO PRESTI (Boulangé), M. Jean-Jacques BOURSON (Russange), M. Daniel CIMARELLI (Rédange)

Conseillers communautaires :

-- AUDUN-LE-TICHE : M^{mes} Viviane FATTORELLI, Francine BELLUCCI, Sarah BOUMEDINE ; MM. René FELICI, Éric JACQUIN, Frédéric POKRANDT

-- AUMETZ : Mme Paola SPANIOL ; M. Gilles DESTREMONT (conseiller communautaire délégué)

-- BOULANGE : Mme Joana STRACH ; M. Antoine FALCHI

-- OTTANGE : Mme Fabienne MENICHETTI (conseillère communautaire déléguée) ; M. Gérard MATTUCCI

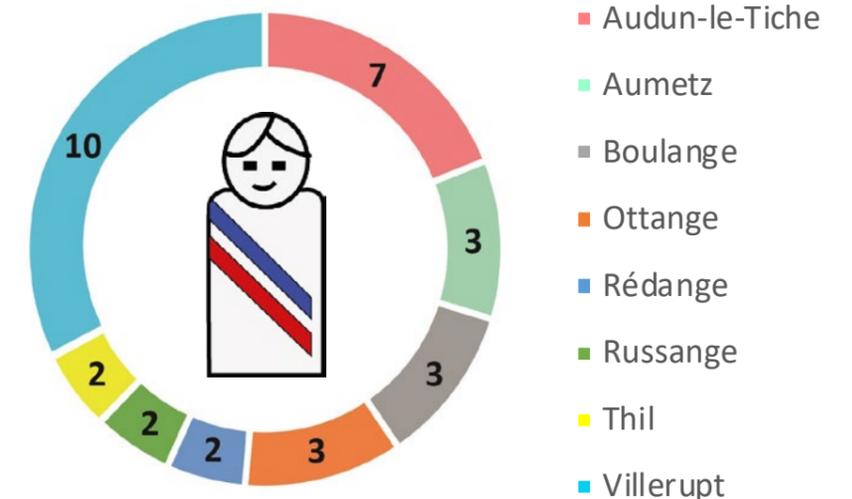
-- RÉDANGE : M. Christian CENDECKI

-- RUSSANGE : Mme Valérie GUSTIN-MAYER

-- THIL : Mme Karine MEACCI

-- VILLERUPT : M^{mes} Claire ARESI, Judicaële BODET, Hélène CANZERINI-SALVADOR, Marie-Ange COUGOUILLE, Myriam NARCISI ; MM. Pierrick SPIZAK, Bruno GUILLLOTIN, Guillaume PETITCLAIR (conseiller communautaire délégué), Daniel PETRAUSKAS

Nombre de conseillers communautaires par commune



TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2024



8 février
70e anniversaire
du traité Franco-
Luxembourgeois de
coopérations culturelles



24 avril
Présentation du projet
interreg **ATTRACT-AB** au
Ministère de la Culture du
Luxembourg



4 octobre
Journée partenariale
Relais Petite Enfance
3 Départements à L'Arche

17 décembre
Vote du budget 2025
en anticipation

Janvier

Février

Avril

Juillet

Octobre

Décembre

1er janvier
Lancement du tri à la source
des biodéchets

29 avril
Signature du contrat de
réservation des locaux de
la future micro-crèche de
Cantebonne à Villerupt

9 juillet
Approbation du projet
interreg **URBAFLOW**,
plateforme d'économie
circulaire sur Thil, par le
comité décisionnel

15 octobre
Remise du **Trophée des
Lauriers des collectivités
locales de Moselle** pour le
déploiement de **Cliiink**
sur le territoire

17 décembre
Fin du déploiement de la
fibre sur Audun-le-Tiche
et Russange par Moselle
Fibre



LES AMÉNAGEURS DU TERRITOIRE



2024 : une année riche en projets transfrontaliers !

En 2024, plusieurs actions ont été menées en lien étroit entre l'EPA Alzette Belval et la CCPHVA :

• Projets INTERREG

En 2023, le GECT Alzette Belval a signé une convention entérinant définitivement la mise en place de la zone fonctionnelle Alzette Belval dans le projet INTERREG VI Grande Région.

En 2024, la CCPHVA porte deux projets structurants pour le territoire, subventionnés par le programme :

- **ATTRACT-AB** : Accompagner la TRAnSition du secteur Culturel dans le Territoire transfrontalier Alzette-Belval (cf. page 18)

- **URBAFLOW** : Démonstrateur transfrontalier de la ville durable (cf. page 12)

La CCPHVA est également opérateur méthodologique du projet **ABURCO** : Alzette Belval, pour un devenir urbain coordonné. Ce projet vise à penser, prévoir, partager et porter le développement urbain en commun pour promouvoir et défendre les intérêts de l'agglomération d'Alzette Belval à différents niveaux.

• Lancement du projet ICSBOR

Le GECT Alzette Belval a poursuivi ses travaux préparatoires avec les différents acteurs locaux en vue du développement d'un **projet d'infrastructure cyclable sécurisée reliant** la commune française de **Boulangé** à la commune luxembourgeoise de **Rumelange**, en desservant Tressange et Ottange-Nondkeil (près de 12km). Une demande de concours INTERREG a été déposée le 3 décembre 2024.

• Jardinage sans frontière



Le 13 avril, la première **bourse aux graines transfrontalière** organisée par le GECT Alzette Belval s'est tenue dans le verger communal d'Audun-le-Tiche. Partenaire de l'événement, la CCPHVA a proposé aux visiteurs **une formation à la pratique du compostage**.

• Convention pour accélérer la production de logements

Les trois opérations d'aménagement de Micheville (*Audun-le-Tiche*), de la ZAC de Cantebonne (*Villerupt*) et de la ZAC de la Nock (*Rédange*) ont été lauréates de la démarche nationale "**Territoires engagés pour le logement**", lancée en 2023 par l'État.

Une convention de financement a été signée par l'État, l'EPA Alzette Belval, la CCPHVA et l'Agence de l'Eau Rhin Meuse, en août. Celle-ci porte sur la construction de 1780 logements au total, répartis sur ces trois zones. Par cette convention, l'État et l'Agence de l'Eau Rhin Meuse s'engagent à apporter un soutien financier conséquent pour accélérer le développement de logements, notamment des logements locatifs sociaux et intermédiaires, dans un contexte de crise immobilière.

• Première pierre du projet VIVEST à Villerupt

Le 29 août, la CCPHVA était présente à la pose symbolique de la première pierre du projet Vivest situé sur l'écoquartier de Cantebonne : 30 logements sociaux et 7 logements intermédiaires pour une double construction qui allie confort, modernité et respect de l'environnement.



• Plateforme haute de Micheville : le projet avance

L'année 2024 a vu l'achèvement des réflexions sur la reprise du plan guide initial de la plateforme haute de Micheville en lien avec les élus du territoire. Le plan guide révisé conforte les trames verte et bleue, traduit un urbanisme plus sobre et résilient et prend en compte le besoin de réserves foncières permettant le développement de projets futurs.

2024 en détails



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

LE VILLAGE PROVENÇAL FAIT SON GRAND RETOUR

Du 8 au 12 mai 2024, la Ville d'Audun-le-Tiche a accueilli la 2^e édition du **Village Provençal**, authentique marché du Sud de la France, organisée par la CCPHVA avec ses partenaires. Stands d'exposants, concerts, animations pour petits et grands (*marathon culturel, fresque participative autour du graffiti, chasse au trésor, fête du bois...*), tombola, tout était prévu pour faire passer 5 jours de fête à la population. **Plus de 7 500 visiteurs** ont été comptabilisés sur l'ensemble du grand week-end grâce à un capteur de présence prêté et installé gracieusement par une société luxembourgeoise. Un vrai succès populaire et convivial !



URBAFLOW : lauréat de l'appel à projet interreg !

Le comité décisionnel du GECT Alzette Belval s'est positionné en faveur du projet **URBAFLOW** - démonstrateur transfrontalier de la ville durable, le 9 juillet 2024.

Celui-ci vise à accompagner le développement des nouveaux quartiers sur le territoire de la CCPHVA ainsi que sur les communes luxembourgeoises d'Esch-sur-Alzette, Sanem et Schiffange pour bâtir une ville plus durable, inclusive et agréable à vivre. Il prévoit des outils communs pour créer des emplois accessibles à tous, une meilleure gestion des déchets dans le bâtiment (recyclage, réemploi) et une fabrique à initiatives transfrontalières en lien avec les habitants et les entrepreneurs.

- Dates du projet : 01/09/2024 - 31/08/2027
- Budget total : 3 193 686, 12 €
- Cofinancement de l'UE : 1 547 862,96 €



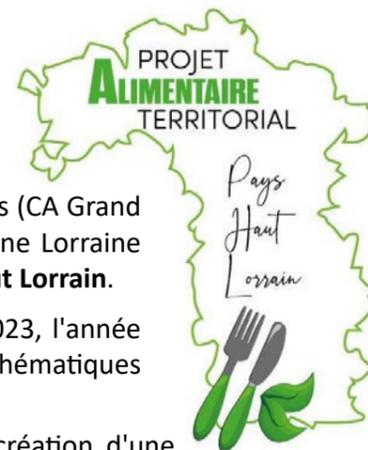
AVANCÉES DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Depuis 2022, la CCPHVA s'est engagée aux côtés de 4 autres intercommunalités (CA Grand Longwy, CC Cœur du Pays Haut, CC Terre Lorraine du Longuyonnais et CC Orne Lorraine Confluences) dans l'élaboration du **projet alimentaire territorial (PAT) Pays Haut Lorrain**.

Après une phase de diagnostic agricole et alimentaire partagé achevée fin 2023, l'année 2024 a été marquée par l'**engagement de plusieurs études de faisabilité** sur les thématiques suivantes :

- Mutualisation de la restauration collective (étude de faisabilité sur la création d'une cuisine centrale),
- Création / développement d'une filière locale de légumes,
- Développement de points de vente en circuits courts.

Actuellement labellisé de niveau 1, l'étape suivante serait **un passage du PAT en niveau 2 courant 2025**.



FIBRE

LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE SE FINALISE

Côté Moselle

Le déploiement de la fibre optique est terminé à Audun-le-Tiche et Russange. Plus de 5 000 logements sont désormais raccordables grâce aux travaux menés par **Moselle Fibre**.

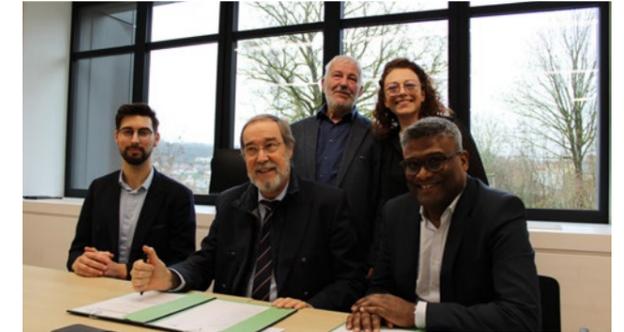
La particularité du chantier ? Une campagne de pré-raccordement pour simplifier les démarches des habitants, prolongée jusqu'à fin janvier 2025, avec notamment une réunion d'information où ils pourront rencontrer les fournisseurs d'accès à Internet, découvrir les offres disponibles et souscrire à un abonnement.

Une nouvelle ère numérique pour les deux communes, qui accèdent enfin au Très Haut Débit !

Côté Meurthe-et-Moselle

Les travaux de déploiement du réseau en fibre optique par **Orange** sur Thil et Villerupt ont débuté. Des réunions publiques sont prévues au premier trimestre 2025.

Les cycles d'**ateliers de médiation pédagogiques** proposés à la population par Moselle Fibre se sont poursuivis. Ils se sont également ouverts, cette année, aux artisans, commerçants et agriculteurs.



SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

PORTAIL CARTOGRAPHIQUE LIZMAP

Pour faciliter le travail des services de ses communes membres mais également des géomaticiens de la CCPHVA, la collectivité a mis en œuvre, en partenariat avec l'agence d'urbanisme AGAPE, **une plateforme cartographique en ligne**, dérivée du logiciel métier QGIS. Cette plateforme permet notamment l'accès, pour les personnes habilitées, aux données cartographiques liées au cadastre et à l'urbanisme.

Un certain nombre de cartographies sont également en accès libre pour les administrés : patrimoine touristique du territoire, localisation des bornes diverses pour les déchets ou celles de recharge pour les véhicules électriques, recensement des zones concernées par le permis de louer, etc., via le lien suivant :

<https://lizmap.agape-lorrainnord.eu/ccphva/>



PETITE ENFANCE

DEUX PROJETS D'OUVERTURE DE STRUCTURE EN 2025

Le service petite enfance a travaillé sur deux grands projets durant l'année 2024 :

- **La création d'un Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)**

Le LAEP est un espace de jeux propice à l'éveil et la socialisation de l'enfant, qui accompagne les parents dans l'exercice de leur rôle. La structure sera animée par deux professionnelles de la petite enfance formées à l'écoute et prendra place dans les locaux du Relais Petite Enfance, au siège de la CCPHVA. L'ouverture est prévue le **1er janvier 2025**.

La **Caisse d'allocations familiales de Moselle** participe au financement en fonctionnement et a octroyé une aide au démarrage de 10 000 €.



- **Une nouvelle micro-crèche à Villerupt**

Depuis début 2024, les locaux de la future micro-crèche de Cantebonne sont en construction et réalisés par les Constructeurs du Bois. La structure accueillera 12 enfants et sera située au sein de l'écoquartier de Cantebonne. L'ouverture est prévue en **janvier 2026**.

L'environnement offrira ainsi un cadre de vie idéal, à la fois moderne et nature dans une approche durable et respectueuse de l'environnement.

Le coût du projet s'élève à **495 185 € HT**. La construction est financée par la **Caisse d'allocations familiales (CAF)** et le **Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle**, respectivement à hauteur de **312 000 €** et **49 519 €**. La structure bénéficiera également à son ouverture du soutien de la **CAF 54** en fonctionnement.



UN RELAIS PETITE ENFANCE DYNAMIQUE

CONTACTS



401 contacts de familles dont **180** familles différentes pour des demandes d'accueils en crèche, des questions législatives ou sur la parentalité

ANIMATIONS



51 animations organisées pour les familles.
98 assistants maternels,
35 familles,
163 enfants y ont participé

RENCONTRES ENTRE ASSISTANTS MATERNELS

9 soirées thématiques proposées en direction des assistants maternels



RELAIS PETITE ENFANCE : UNE JOURNÉE DÉDIÉE AU PARTENARIAT !



Le vendredi 4 octobre 2024, le RPE a organisé une journée de travail réunissant **l'ensemble des relais petite enfance de Moselle, Meurthe-et-Moselle et Meuse**.

Au cœur de la politique petite enfance, ces structures sont les services de référence de l'accueil du jeune enfant.

L'objectif de cette journée était le développement du partenariat à des fins de mutualisation à l'échelle interdépartementale.

Mme Catherine Bouve, chercheur et docteur en sciences de l'éducation a animé la matinée en tenant **une conférence sur l'évolution des missions des relais** depuis 1989, date de création de la première structure.

L'après-midi était consacré à **des échanges en ateliers** sur les thèmes suivants :

- le développement du guichet unique
- la mise en place des analyses des pratiques
- la promotion de l'accueil individuel

Les CAF de Meurthe-et-Moselle, Meuse et Moselle ainsi que **les Conseils Départementaux des trois départements** ont participé à cette journée.

Une réunion riche en échanges !



TOURISME

JOURNÉE D'ANIMATIONS "TRANSITION(S)"

Dans la continuité de sa réflexion sur la création d'une **réserve Biosphère UNESCO**, la CCPHVA a organisé le 28 septembre 2024, une journée d'animations visant à ouvrir la réflexion sur **les transitions** qui s'imposent ou s'imposeront à chacun d'entre nous au cours de notre vie : transition écologique, transition sociétale, transition professionnelle, transition territoriale...

L'ensemble de cette journée avait pour point central l'Arche à Villerupt et s'est articulé autour de plusieurs temps forts :

- Une visite sur le site de Micheville encadré par l'association Micheville Ciel Ouvert,
- Un atelier « Fresque de la Biodiversité » animé par l'association 1, 2, 3 Nature,
- Un atelier « Friches et Jardins, espaces de résilience pour un futur désirable » animé par l'association 1, 2, 3 Nature,
- La projection du film « Ruptures », film documentaire réalisé par Arthur Gosset et co-produit par Hélène Cloitre (*Prix « coup de cœur » du jury du Festival International du Film Écologique et Social de Cannes 2021*), où des étudiants de grandes écoles, promis à un avenir professionnel radieux et tout tracé, font le choix radical d'y renoncer pour une vie plus compatible avec les enjeux environnementaux et sociétaux de notre époque. La projection a été suivie d'une table ronde, marquée par le témoignage de 5 bifurqueurs locaux et la participation en visioconférence d'Arthur Gosset lui-même !
- La projection sur écran d'une exposition photo d'un photographe local (M. Daniel Brachetti) au fil de la journée : Micheville, la transition d'un site industriel vers un espace naturel sensible.



Une belle journée enrichissante à renouveler !

RETOUR EN IMAGES DE LA JOURNÉE



NOUVEAUX TÉLÉSERVICES POUR LES MEUBLÉS DE TOURISME



TAXE DE
SÉJOUR



À compter du 1^{er} janvier 2024, la CCPHVA a institué **la taxe de séjour** sur le territoire intercommunal, optant pour un régime fiscal au réel s'appliquant à tous les meublés de tourisme.

Afin de faciliter les démarches de déclaration, la CCPHVA a mis en place une plateforme numérique permettant de **déclarer en ligne la taxe perçue** en direct par les hébergeurs ou les opérateurs numériques (Airbnb, Booking ...).

La CCPHVA a mis à disposition de ses communes membres, **le téléservice Déclaloc** qui permet d'obtenir en ligne les CERFA de déclaration des meublés de tourisme ou des chambres d'hôtes, en quelques minutes. Il permet la dématérialisation du dépôt et du traitement de ces formulaires ainsi qu'une meilleure gestion pour les communes, l'intercommunalité et les offices de tourisme, de la **liste des meublés et des chambres d'hôtes**.

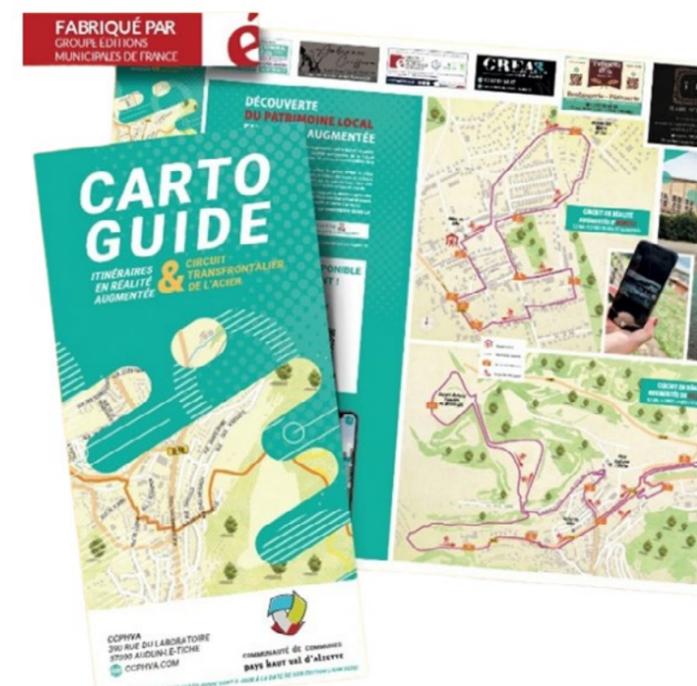
Rendez-vous sur : ccphva.taxesejour.fr

Rendez-vous sur : declaloc.fr

En 2024, la collectivité a perçu, en direct et auprès des opérateurs numériques, un peu plus de **20 000 € de taxe de séjour** pour **10 385 nuitées** déclarées.

Cette nouvelle recette est directement affectée au financement des dépenses liées au tourisme (promotion via les offices de tourisme, aménagement et entretien des sentiers de randonnée...).

NOUVEAU CARTO-GUIDE DE RANDONNÉE



Le **Circuit Transfrontalier de l'Acier** et les itinéraires en **Réalité Augmentée d'Aumetz et Villerupt** ayant été inaugurés en 2022, ces chemins de promenades et randonnée n'étaient pas répertoriés sur le carto-guide des sentiers de randonnée du territoire créé en 2017.

Afin de compléter son offre de documentation touristique et répondre à la demande régulière des promeneurs/randonneurs, la CCPHVA a édité **un carto-guide spécifique pour ces sentiers**, en partenariat avec les Éditions Municipales de France.

Avis aux randonneurs aguerris ou amateurs !

PRÉSENTATION DU PROJET INTERREG ATRACT-AB



Lors de cette présentation, Patrick Risser, Président de la CCPHVA, s'est montré convaincu « *que nous avons là encore un projet très prometteur pour la collaboration transfrontalière et le rapprochement de nos territoires. La culture a été le socle de nos échanges avec le Luxembourg en 2022, aujourd'hui elle est le point de départ de nos réflexions pour un avenir commun et résilient.* »

Christian Weis, Bourgmestre de la Ville d'Esch-sur-Alzette et président du Syndicat Pro-Sud, a souligné l'aspect « *d'une meilleure mise en réseau des acteurs culturels, dans les 19 communes françaises et luxembourgeoises du territoire Esch2022, afin de renforcer la cohérence de l'offre culturelle et de permettre aux habitants des deux côtés de la frontière de mieux participer à une multitude de manifestations variées et de qualité, tout en aidant les acteurs du secteur de réduire l'impact de leurs manifestations culturelles sur nos ressources naturelles et le climat.* »

Visite au Ministère de la Culture du Luxembourg

Le 24 avril, en avant-première, la CCPHVA et ses deux partenaires luxembourgeois se sont rendus au Ministère de la Culture du Luxembourg pour présenter le projet interreg au **Ministre de la Culture, Eric Thill**.



Conférence de presse à L'Arche

Le 14 mai 2024, la CCPHVA, le syndicat Pro-Sud et la Ville d'Esch-sur-Alzette ont présenté leur projet culturel ambitieux, **ATRACT-AB** (Accompagner la TRAnstition du secteur Culturel dans le Territoire transfrontalier Alzette-Belval), à L'Arche à Villerupt. Ce projet a été conçu en collaboration avec les partenaires locaux et transfrontaliers, pour les trois prochaines années (mars 2024-mars 2027).

Dotée d'un budget total de **1 145 588,30 €**, et financé à hauteur de **687 352,98 €** grâce au programme Interreg via la zone fonctionnelle du GECT Alzette Belval, l'initiative vise à établir une programmation culturelle écoresponsable et transfrontalière ainsi que des outils pour favoriser l'écologisation du secteur culturel. Le but du projet consiste à sensibiliser les habitants de la région transfrontalière franco-luxembourgeoise à la transition, tout en renforçant les liens de collaboration.

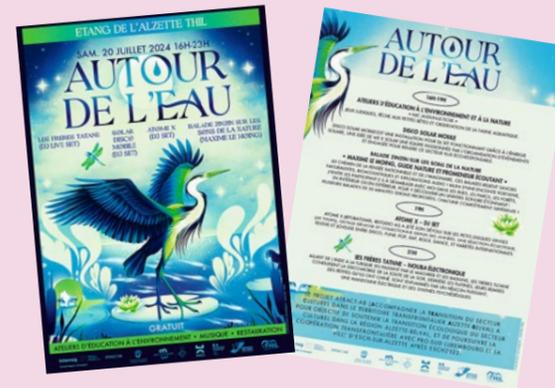
LE PROJET INTERREG EN ACTION !

Le festival "AUTOUR DE L'EAU" à Thil

Cette fête a été réitérée pour sa 3^e édition le 20 juillet 2024, à l'**étang de l'Alzette à Thil**, avec la volonté d'expérimenter un festival éco-responsable.

Au programme : une journée d'animations-ateliers-spectacles sur la thématique de l'eau et de l'écologie.

Plus de 600 personnes sont venus entre 15h et 23h pour passer un moment convivial en pleine nature.



Le "RENDEZ-VOUS STAMMDËSCH" à Thil

« *Le Stammdësch* » c'est au sens littéral « une table ». C'est aussi une expression consacrée définissant « un rendez-vous régulier et convivial entre amis ». Du 23 au 28 septembre 2024, trois auteurs de théâtre **du collectif Le Gueuloir** se sont installés au café de Thil pour une semaine de résidence artistique dédiée à l'écoute, l'observation et la collecte de témoignages et anecdotes d'habitants sur la ville. De ces rencontres, trois textes ont abouti. Ces créations ont ensuite pris vie grâce au metteur en scène Jean Boillot et mises en voix par des comédiens **lors d'une restitution**, qui s'est tenue le 6 décembre. Un recueil "Un rendez-vous stammdësch à THIL" rassemblant ces textes a également été édité.

Dans le même temps, les écrivains ont été à la rencontre des élèves de l'école primaire Paul Langevin de Thil pour leur faire découvrir leur métier et échanger avec eux.



Cette année 2024 marque également le **70e anniversaire du traité Franco-Luxembourgeois de coopérations culturelles !**

Les différents partenaires de ce projet œuvrent sur plusieurs orientations :

- Proposition de projets transfrontaliers potentiellement labellissables « 70 ans de coopérations culturelles France-Luxembourg ».
- Révision de l'accord avec une attention particulière sur la dynamique transfrontalière.

Pour célébrer cet événement, une réception s'est tenue à la résidence de l'Ambassade de France au Luxembourg, le 8 février, en présence de Madame **Claire Lignièrès-Counathe**, Ambassadrice de France, Monsieur **Eric Thill**, Ministre de la Culture du Luxembourg, d'une **délégation de la CCPHVA**, en tant qu'actrice de la collaboration transfrontalière, et de l'équipe de L'Arche.



Le projet ATRACT-AB a été renommé **eLo** à partir de septembre 2024 !

MOBILITÉ

EN ROUTE AVEC BLABLACAR DAILY



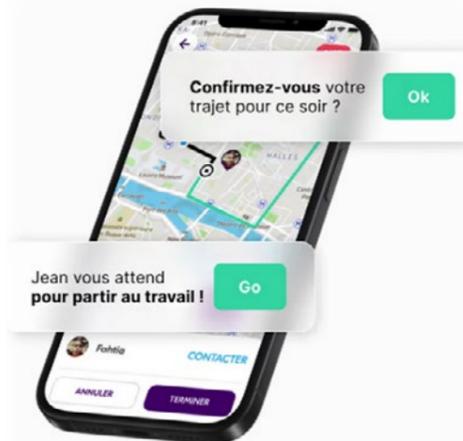
Votre Communauté de Communes finance vos covoiturages quotidiens 💰



La CCPHVA, en tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) a pris la décision de promouvoir le **covoiturage** avec la mise en place du dispositif **BlaBlaCar Daily**, en expérimentation pendant une année, à partir du 1er avril 2024.

Elle offre ainsi aux administrés une solution de déplacement alternatif à l'intérieur du territoire mais également à l'extérieur de la collectivité (*hors les trajets en provenance et à destination du Luxembourg*).

Afin d'inciter à la pratique du covoiturage quotidien (domicile-travail), elle propose de rémunérer les conducteurs jusqu'à **2,50 €** et de réduire ainsi le reste à charge du passager à seulement **0,50 €** par trajet (*les 10 premiers trajets sont gratuits*).



Quelques chiffres-clés pour 2024



30 000 €
de budget alloué



186
covoitureurs actifs



364
trajets réalisés



11 689 km
parcourus

Détail du financement des trajets BlaBlaCar Daily



POUR LES CONDUCTEURS (par passager transporté)



POUR LES PASSAGERS



Exemple 1
Trajet de 15 km = 2 €

Prise en charge Passager : 0,50 €
Prise en charge Collectivité : 1,50 €

Exemple 2
Trajet de 25 km = 2,50 €

Prise en charge Passager : 0,50 €
Prise en charge Collectivité : 2 €

ROULER BRANCHÉ : BILAN DES BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUE



Dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt porté par le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle, la CCPHVA est aménageur depuis maintenant 5 ans de **12** points de recharges pour véhicule électrique, d'une puissance de **22 kW** chacun, répartis sur **6** bornes (3 à Villerupt, 1 à Thil, 1 à Ottange et 1 à Aumetz).

Quelques chiffres-clés pour 2024



1 951 sessions de charge enregistrées



81 MWh d'électricité consommée

Ce qui correspond à **84 tonnes** d'équivalent CO₂ évitées.

VILLE EN SELLE 2024 : TOUS EN PISTE MÊME LES PETITS !

5e participation consécutive au challenge vélo européen Ville en Selle, du **3 au 23 juin 2024**.

Plus de **50** cyclistes actifs et **près de 5 000 km** parcourus pour cette édition, représentant **1 tonne de CO₂** économisés.

Petite nouveauté cette année : la **participation active des tout-petits des multi-accueils de la CCPHVA**. Une vingtaine d'enfants s'est relayée sur un parcours balisé à Aumetz. Ils ont cumulé à eux seuls **14,5 km** !

Il n'y a pas d'âge pour faire du bien à la planète.



HABITAT - URBANISME

LE SERVICE HABITAT EN ACTION

• Permis de louer

Dans l'intention de valoriser le patrimoine bâti existant, mais également de lutter contre l'habitat indigne et dégradé, la CCPHVA réalise, en collaboration avec les communes, un travail préparatoire pour instaurer le permis de louer sur 5 communes du territoire.

L'objectif de ce programme sera de permettre de mieux connaître le parc privé de la location, d'accompagner les bailleurs pour améliorer et rénover leurs patrimoines et ainsi améliorer le cadre de vie des locataires pour des logements plus sains et confortables.



• Chiffres-clés de l'Espace Conseil France Rénov'

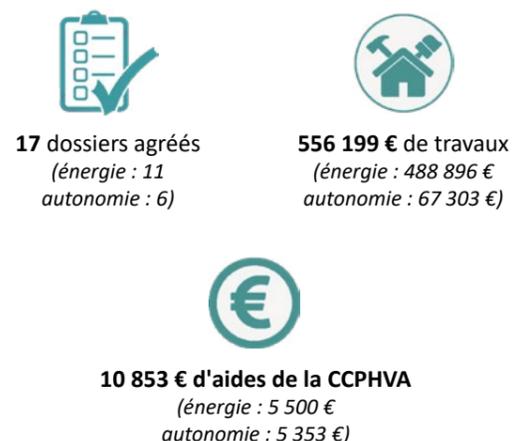


• OPAH* : des évolutions réglementaires

L'année 2024 est marquée par des changements dans les dispositifs d'aides portés par l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH). En effet, c'est l'arrivée de **MaPrimeAdapt'** pour les travaux d'autonomie et de maintien à domicile et de **MaPrimeRénov' Parcours Accompagné** pour les travaux lourds de rénovation énergétique.

Avec ces nouveautés, les accompagnements par des professionnels qualifiés et agréés par l'ANAH deviennent obligatoires. Cependant, bien que notre **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat*** permet un reste à charge nul sur l'accompagnement réalisé par nos opérateurs SOLIHA, de nombreux dossiers nous arrivent également en diffus.

L'OPAH permet également un financement supplémentaire aux dispositifs nationaux.



• Campagne de ravalement de façades 2024



PLANIFICATION URBAINE : LE PLUi-H ÉVOLUE

Dans le cadre de sa compétence en matière de planification urbaine, la CCPHVA a lancé quatre procédures de modification du Plan Local d'Urbanisme et d'Habitat intercommunal (PLUi-H).



1. La première procédure concerne les 8 communes. Elle vise à créer ou supprimer certaines **orientations d'aménagement et de programmation (OAP)** et à mettre à jour le règlement écrit du PLUi-H pour mieux répondre aux évolutions du territoire.
2. La deuxième procédure est spécifique à des établissements publics : à Russange, une modification permettra de requalifier une parcelle afin d'y construire **une résidence pour seniors** et à Aumetz, une autre modification permettra de changer l'usage d'une parcelle pour y construire **une nouvelle crèche**, en remplacement de l'ancienne structure devenue inadaptée.
3. La troisième procédure concerne une reconversion d'une ancienne friche commerciale en une zone destinée à de l'habitat à Audun-le-Tiche.
4. La quatrième procédure concerne, de la même manière, la requalification d'une ancienne friche industrielle pour accueillir de nouveaux logements à Ottange.

SANTÉ

HAPPYVISIO - MIEUX VIVRE DEMAIN

La CCPHVA a offert, à compter du 1er mars 2024 et pour une année d'expérimentation, un nouveau service innovant pour les habitants du territoire : **un accès gratuit à HappyVisio**, une plateforme de conférences et ateliers en ligne.

Cette plateforme numérique s'adresse principalement aux seniors/jeunes retraités mais elle peut aussi bien être utilisée par d'autres classes d'âge qui seraient intéressées par les thématiques abordées.

Ainsi, que l'on soit adepte des cours de danse, des sports doux ou des jeux de mémoire, que l'on veuille se former au numérique ou être sensibilisé aux questions de santé et bien-être, la plateforme propose de nombreuses activités.



En direct ou en replay, seuls ou en groupe, les administrés peuvent ainsi suivre les programmes qui les intéressent, sur ordinateur ou tablette, quand ils le souhaitent et à leur rythme.

Les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) des communes et les associations d'âge d'or ont été sollicités dès le lancement du dispositif.

PÔLE ENVIRONNEMENT

LANCEMENT DU TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS



L'année 2024 a marqué le **début du tri des biodéchets** sur le territoire de la CCPHVA, en réponse à la loi AGEC qui impose à tous les Français de trier ces déchets à la source depuis le 1^{er} janvier 2024. Après plusieurs études réalisées par le Syndicat Mixte de Traitement des Ordures Ménagères (SMTOM) de la région de Villerupt, le choix des élus s'est porté sur **une collecte bi-flux** : les biodéchets sont déposés dans un sac spécifique et collectés en même temps que les ordures ménagères habituelles. Ces sacs sont ensuite identifiés par un bras robotisé qui les achemine vers une filière de traitement dédiée.

Ce système présente deux avantages :

- **Simplicité** pour les habitants : rien ne change dans les habitudes de collecte.
- **Maîtrise des coûts** : pas de tournée supplémentaire à organiser.

Pour accompagner ce changement, **une communication renforcée** a été menée :

- Création de supports d'information par le SMTOM,
- Organisation de 2 réunions publiques en juin à Audun-le-Tiche et Villerupt,
- Tournée de permanences dans les communes de la CCPHVA la première quinzaine de juillet pour distribuer les "kits biodéchets" nécessaires aux foyers.
- Distributions supplémentaires dans les communes intéressées (Thil, Villerupt et Boulange).

Bilan de juillet à décembre 2024 :

2 145 kits ont été distribués, soit environ **16%** des foyers équipés en moins de 6 mois. Ce taux devra continuer à progresser dans les mois à venir.

AVEC CLIINK, LE TRI DU VERRE RÉCOMPENSÉ

Pour encourager le tri du verre, la CCPHVA a déployé en juin 2024 un système innovant : **Cliink**, développé par la société Terradona.

Ce dispositif repose sur des box connectées, installées directement sur les bornes à verre existantes (**27** au total sur l'ensemble du territoire), en concertation avec les 8 communes membres.



Fonctionnement :

1. L'utilisateur télécharge l'application gratuite et crée un compte.
2. À chaque dépôt conforme, il reçoit des points.
3. Ces points peuvent être transformés en bons d'achat (principalement valables dans des grandes enseignes, les commerçants locaux étant peu engagés pour l'instant).

Bilan de juillet à décembre 2024 :

501 comptes utilisateurs créés

78 309 dépôts valides enregistrés (dont près de la moitié à Villerupt)

56 bons d'achat émis

1 trophée des Lauriers des collectivités locales de Moselle remporté

La prévention des déchets en quelques chiffres



46 composteurs individuels vendus et **3** nouveaux sites de compostage collectifs installés



38% des boîtes aux lettres du territoire équipées d'un stop pub



9,96 T d'objets en bon état donnés à Emmaüs



97,17 T de textiles collectés qui auront une seconde vie



48 animations de prévention, **744** participants des enfants aux seniors

PUBLICS SENSIBILISÉS



Programme Watty à l'école

La CCPHVA a participé au programme national Watty, qui vise à **sensibiliser les enfants aux économies d'énergie** (eau, électricité, chauffage). Cinq communes volontaires, Audun-le-Tiche, Aumetz, Boulange, Rédange et Russange, ont cofinancé le projet.

Durant l'année scolaire 2023-2024 :

- **399** élèves du CP au CM2 ont bénéficié de 3 ateliers thématiques.
- Un 4^e atelier sur **le tri des déchets**, animé par l'ambassadrice du tri de la CCPHVA, a été ajouté dans les 18 classes concernées.

En parallèle, des animations ont été proposées dans d'autres structures accueillant des enfants (écoles, périscolaires, clubs sportifs). **14** ateliers supplémentaires ont été menés sur le tri et le compostage, soit **250** enfants sensibilisés

Actions tout public

Dans le cadre du lancement du tri des biodéchets, la CCPHVA a renforcé ses actions sur le compostage : **6** interventions ouvertes à tous, **4** récoltes de compost, **6** distributions de broyat, soit **95** participants de tous âges.

Retrouvez tous les chiffres 2024 détaillés dans notre rapport annuel sur la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés (sortie prévue fin d'année 2025 - consultable sur notre site internet www.ccpghva.com)

RAPPORT ANNUEL 2024



GEMAPI (gestion des cours d'eau)

Étude globale des cours d'eau

L'étude diagnostique engagée par la CCPHVA se poursuit. La phase projet a été finalisée en 2024 et sera présentée aux partenaires et financeurs début 2025. Une concertation avec les riverains est prévue sur cette base.

Montant estimé du projet : **2 238 519,10 € TTC** (hors maîtrise d'œuvre et études complémentaires).

Cours d'eau de la Briollette

Le marché a été attribué à la société MP2i, en groupement avec le bureau d'études BEPG. Des études complémentaires sont en attente, mais une visite du tracé est déjà programmée dès que le niveau d'eau sera suffisamment bas.

Coût de l'opération : **17 152,80 € TTC**

PISCINE

ENTRETIEN, TRAVAUX ET CONSOMMATION D'EAU



• Travaux et achats

- Réfection des joints de carrelage du fond et des parois du petit bassin pour éviter des pertes d'eau ;
- Réfection du collecteur de refoulement des deux pompes de filtration ainsi que du collecteur du « retour échangeur à plaques » en raison de fuites sur les conduites ;
- Achat et mise en place de 3 sèches-cheveux en remplacement d'anciens défectueux ;
- Achat d'une régulation ampérométrique tactile pour le contrôle de l'injection des produits de traitement de l'eau des bassins.

Coût total des investissements : 27 417 €

• Consommation d'eau

Le système d'écrémage mis en place depuis la réouverture de la piscine en avril 2023 fait son effet sur la consommation d'eau (cf. tableau ci-dessous). Les travaux effectués sur le petit bassin se répercutent également avec une consommation d'eau par baigneur qui passe de 149,5 litres en 2023 à 99 litres en 2024.

Année	Mois d'ouverture	Heures d'ouverture	Baigneurs	Consommation eau générale (m³)	Consommation eau neuve (m³)
2022	7	1 210	18 213	13 120	11 375 (624,5L/baigneur)
2023	7	1 485	23 457	5 513	3 507 (149,5L/baigneur)
2024	9	1 966	28 367	5 725	2 800 (99L/baigneur)

LA PISCINE EN QUELQUES CHIFFRES POUR 2024



28 367 entrées
au total

DONT



14 518 élèves
(de la maternelle
au collège)

DE



19 écoles issues de
12 communes
(dont 4 hors territoire)

14,6% de la fréquentation totale
participent aux cours et animations
enfants/adultes proposés
(natation, aquagym, aquabike)

3 clubs sportifs utilisent
la piscine pour leurs
entraînements
représentant **642h**

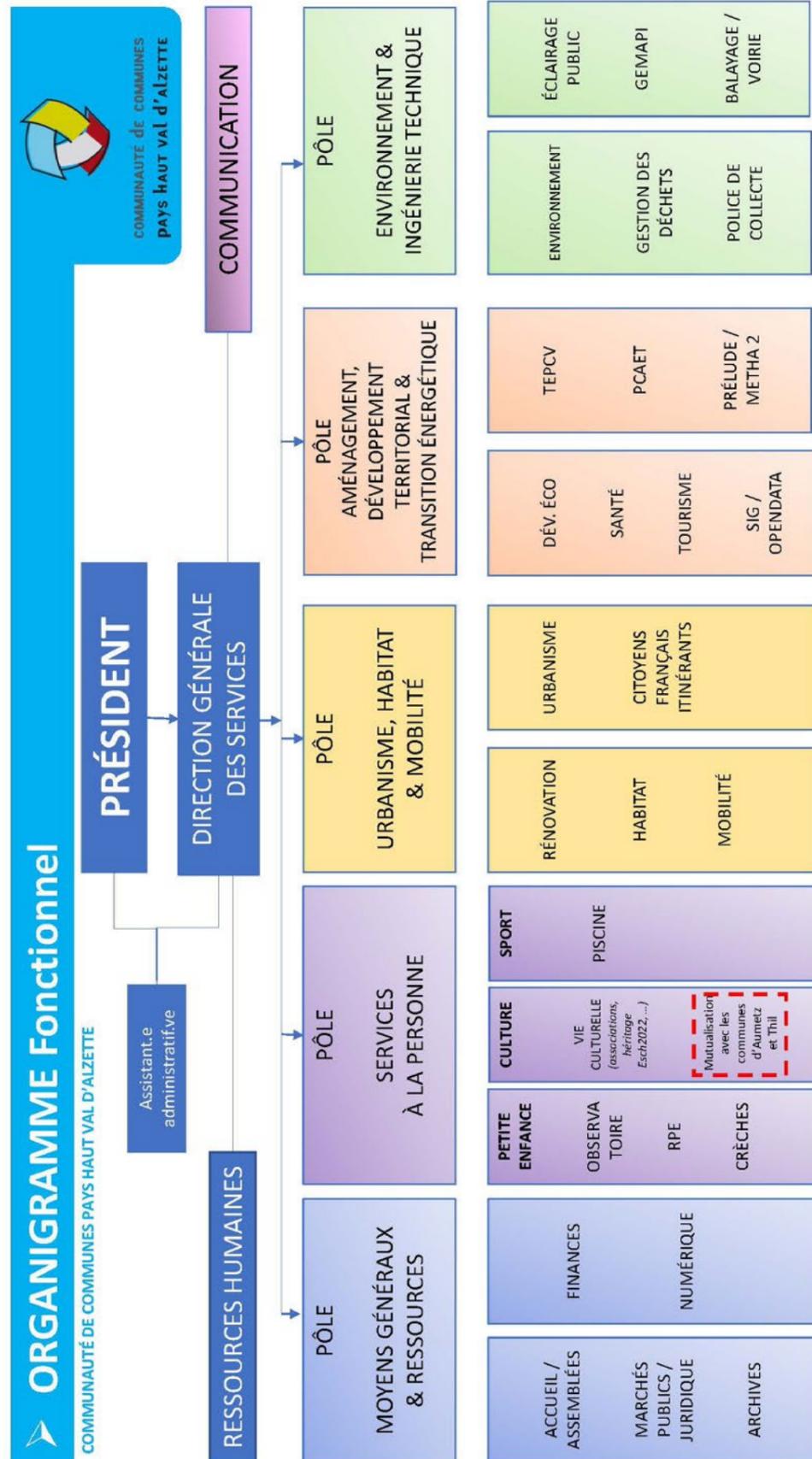


103 165 €
de recettes

Une organisation, des moyens humains et financiers dédiés



L'ORGANIGRAMME DES SERVICES



RESSOURCES HUMAINES

Effectifs

87  

En 2024, la CCPHVA comptait 87 agents :

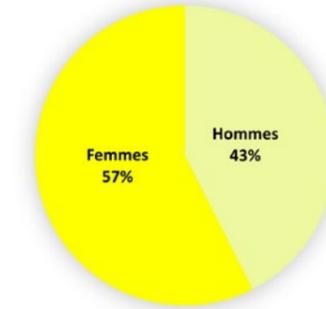
- * 63 fonctionnaires
- * 17 contractuels sur emploi permanent
- * 4 contractuels sur emploi non permanent
- * 3 apprentis

INFORMATIONS RH

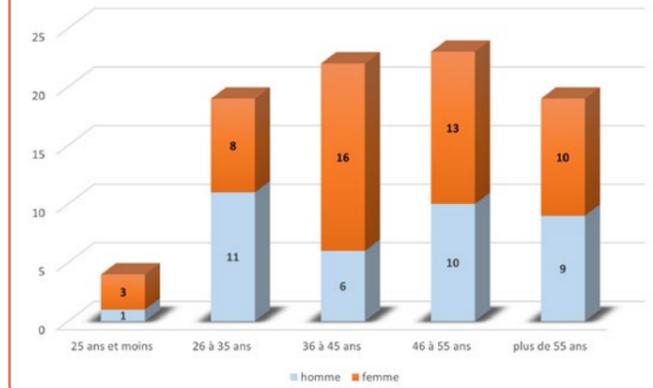
En 2024 :

- 1er juin : nomination d'un **assistant de prévention** : Pierre RAMDANI
- 1er octobre : fin de la mutualisation de l'agent « assistance culture » auprès des communes de Thil et Aumetz.

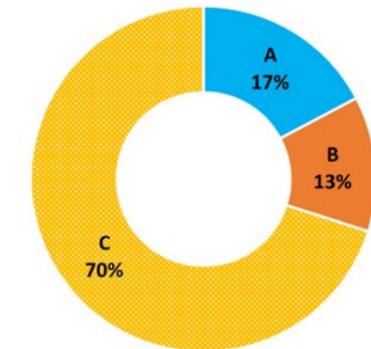
Répartition femmes-hommes des effectifs permanents (titulaires et contractuels)



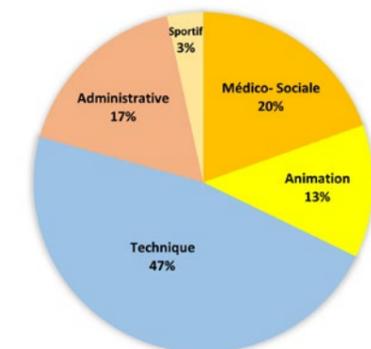
Répartition des agents par tranche d'âge



Répartition des agents par catégorie



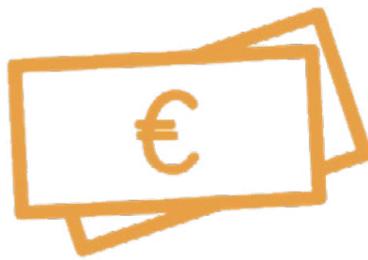
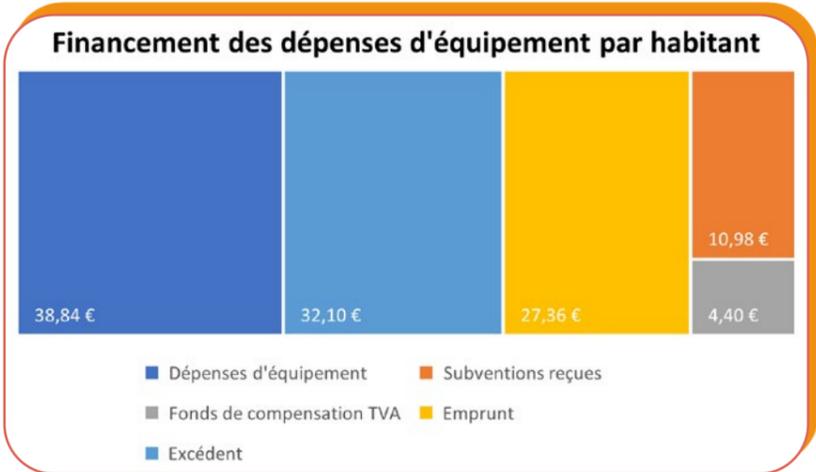
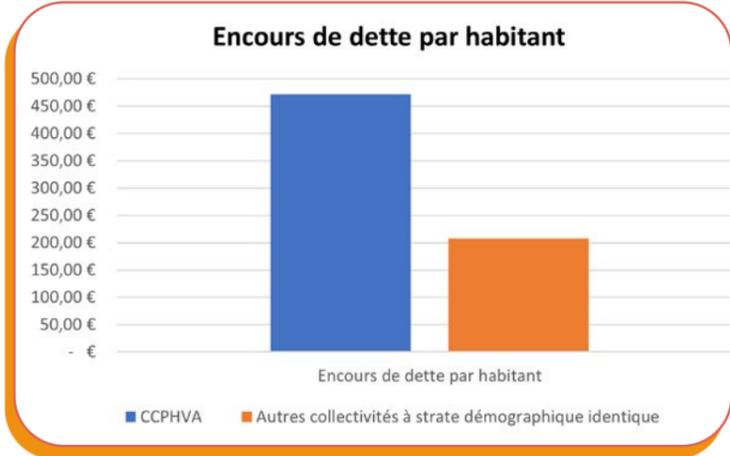
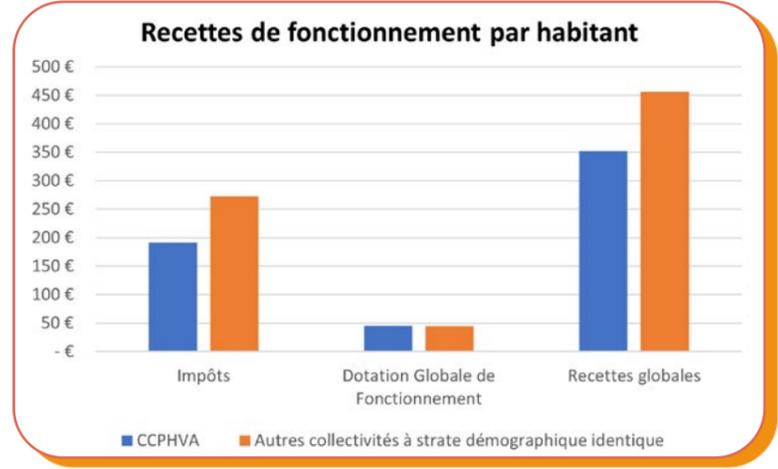
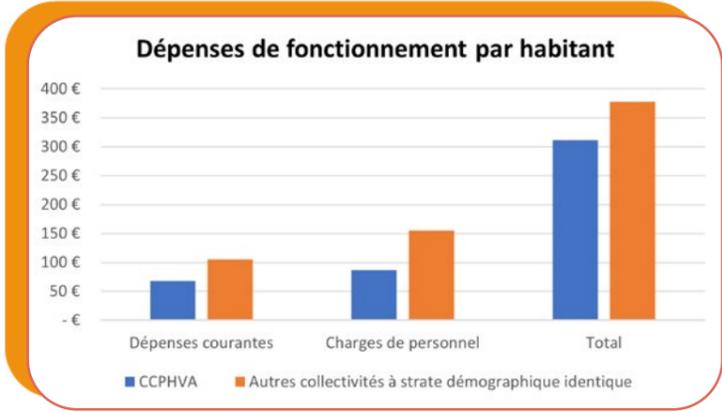
Répartition des agents par filière



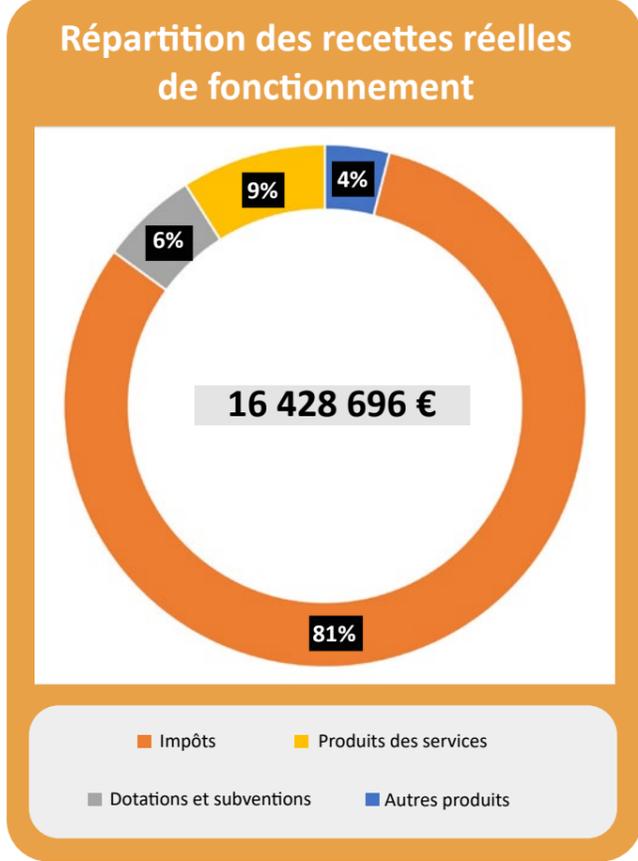
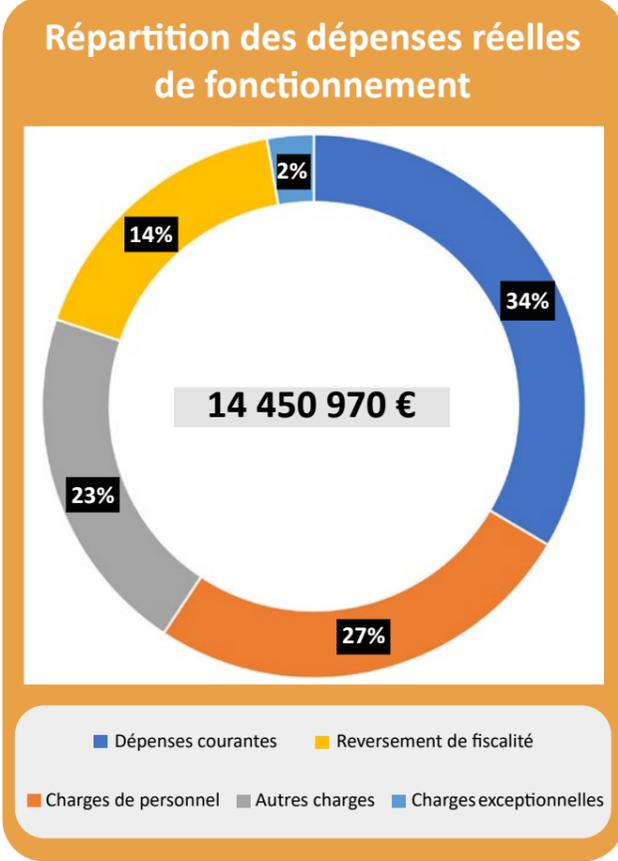


Comparatif CCPHVA / Autres collectivités (strate démographique identique) - source DGCL Données DGFIP

FINANCES

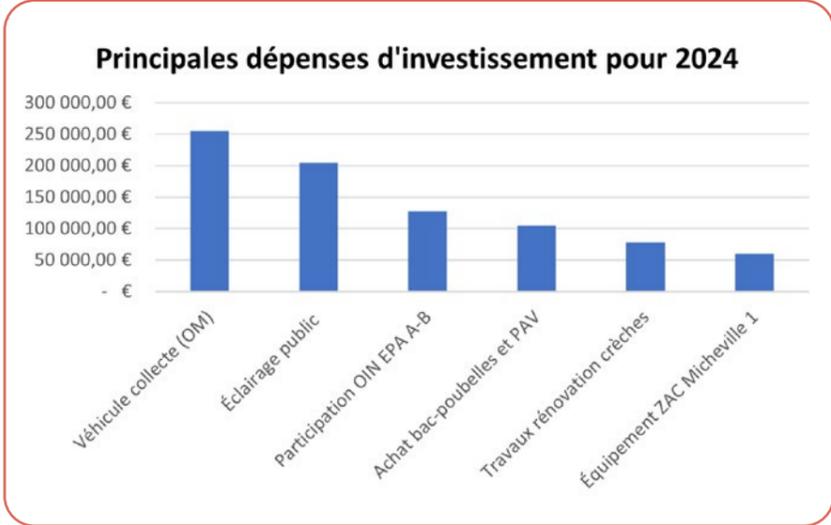


Budget total	16 599 100 €
Budget de fonctionnement	14 450 970 €
Budget d'investissement	2 148 130 €
Nombre de budgets	3



2024 : CAP SUR L'ÉQUILIBRE

En 2024, la CCPHVA a renforcé sa situation financière, avec des indicateurs en nette amélioration. Cette progression coïncide avec le contrôle de la Chambre Régionale des Comptes, qui a examiné la gestion de la collectivité sur la période 2019-2023. Ce contrôle, qui a mobilisé les équipes internes et dont la qualité a été reconnue par la Chambre, devrait aboutir à un rapport en 2025, soulignant les efforts réalisés. La Chambre s'est également penchée sur deux domaines spécifiques : le service des ordures ménagères et la gestion des friches industrielles à l'échelle régionale.



Communauté de Communes
Pays Haut Val d'Alzette
390 rue du Laboratoire
57390 AUDUN-LE-TICHE

CCPHVA



2004-2024



CCPHVA

www.ccphva.com

03 82 53 50 01

contact@ccphva.com